

DOUZE MOIS DE TRAVAIL

Et 500 mots d'explication

Par **Régis Abad**, Président de la Fondation des Lions de France

Les membres de la Fondation des Lions de France ont travaillé toute l'année pour aider au mieux les Lions dans la réalisation de leurs projets.



Depuis près d'un an les membres du bureau de la Fondation des Lions de France ont travaillé sans relâche pour répondre de la manière la plus efficace possible aux attentes des Lions de France.

Ils ont été amenés à remettre à plat des idées reçues, à réfléchir pour optimiser les dispositifs de défiscalisation, à repenser les relations avec nos instances Lions et à organiser le mieux possible notre présent pour préparer notre avenir

avec la passion et l'esprit de « service » qui sont les leurs.

L'ESPRIT DE SERVICE DES LIONS

Pour chacune de leur décision prise, ils n'ont eu de cesse de penser à plus d'égalité, à plus de régularité, à plus de proximité, pour apporter aux Lions de France les moyens les plus adaptés à leurs besoins et surtout pour les assurer de la plus grande sécurité sur les dispositifs de défiscalisation.

Les changements de la Fondation des Lions de France :

- nouveaux bureaux ;
- logiciel comptable ;
- portail subventions ;
- relations avec les associations abritées ;
- consolidation de sa dotation inaliénable ;
- modification de ses objectifs ;
- don solidaire.

NOUVEAUX BUREAUX :

Leur souhait de garantir leur dotation



inaliénable par des biens immobiliers plutôt que des placements financiers de plus en plus hasardeux.

LOGICIEL COMPTABLE :

La nécessité de mieux maîtriser leur gestion financière.

PORTAIL SUBVENTIONS :

L'utilisation d'un outil plus adapté à la gestion de plus de 200 dossiers par an, en économisant du papier et du temps, par le règlement des subventions par virement, et une prise de décision plus rapide, afin de réduire le temps d'attente.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ABRITÉES :

L'assurance pour chacune d'elles d'être traitée avec égalité par l'application d'un pourcentage de frais de gestion de 2% pour chacune.

Il n'y a plus de différence de traitement entre elles : toutes sont soumises à ces 2%.

Et il n'y a pas d'autre pourcentage appliqué pour ses frais de gestion, et surtout pas 15% et plus.

CONSOLIDATION DE SA DOTATION INALIÉNABLE :

Avec les conseils de son Membre de droit du Ministère de l'intérieur, les membres du bureau ont décidé de porter au niveau souhaité par le Conseil d'État le montant de leur dotation à 1,5 million d'euros.

MODIFICATION DE SES OBJECTIFS :

L'adaptation de ses objectifs aux demandes des Clubs pour une meilleur

CE QUE
NOUS AVONS
CONSTRUIT MOIS
APRÈS MOIS
RÉSULTE
DE NOTRE
IRRÉSISTIBLE
ENVIE
D'APPORTER
UN « PLUS »
AU SERVICE
DES LIONS
DE FRANCE.



leure réponse aux problèmes de leur communauté.

Un nouvel axe d'intervention pour les Clubs soucieux de donner un sens plus profond à leur engagement par ce nouvel objectif :

« Aide au maintien et au développement du lien social. »

Il nous faut attendre sa validation par le Conseil d'État avant de le mettre en pratique (courant 2020).

DON SOLIDAIRE :

Donner aux Lions la possibilité de faire un don défiscalisé à destination des projets de son Club et/ou de son District.

En résumé, ce qu'ils ont construit mois après mois résulte de leur volonté affirmée d'adapter notre Fondation aux réalités du terrain et aux besoins des Clubs et des Lions, et de cette irrésistible envie d'apporter un « plus » au « service » des Lions de France.

Tout reste à parfaire en 2020!

Recevez nos vœux les plus sincères de réussite dans vos projets avec notre soutien!

Bonne année 2020! ●

FONDATION

DES LIONS DE FRANCE